

La mairie vous informe : Le réemploi vous rapportent de l'argent

Lien vidéo :

<https://youtu.be/ktzWxLdkFLO>



Les pouvoirs publics soutiennent l'**économie circulaire**. Comment pouvez-vous bénéficier des retombées financières ?

Le tri.

Chaque Français recycle 72 kg de déchets par an. C'est bien mais "peu mieux faire".

Un gain financier : le coût de la gestion des déchets pour la collectivité est de 128 € HT par habitant, mais grâce au tri et aux incitations, le reste à charge est de 109 € HT ([chiffres 2020 https://t.co/RG9F9M4SvA](https://t.co/RG9F9M4SvA)).

Le réemploi : Opportunités financières pour vous.

En 2023, 39 millions d'euros ont été investis pour développer des initiatives de réemploi, avec 152 projets financés.

Vous gagnez sur deux tableaux :

- **Revente d'objets inutilisés**

Revendez vos appareils électroniques à des [acteurs spécialisés](#) qui les remettent à neuf et les revendent.

- **Achetez à des prix ultra compétitifs**

Les pouvoirs publics financent [des plateformes qui achètent les appareils et objets invendus ou inutilisés](#), les reconditionnent et les revendent à des prix défiant toute concurrence. ([lien d'affiliation https://c3po.link/QxxZhdeXB6](#)) .

Économie circulaire : l'eldorado pour tous

- La collectivité y gagne lorsque vous triez;
- Vous y gagnez lorsque vous revendez vos matériels à un organisme subventionné pour le reconditionnement;
- Vous y gagnez lorsque vous achetez du matériel reconditionné à neuf subventionné par la collectivité.

Objectif de l'économie circulaire : 15 % des déchets ménagers en moins d'ici 2030.
C'est dans 5 ans!